

Hauts-de-France, Nord
Ochtezeele
rue de la mairie

Ancienne école mixte, actuellement mairie-école d'Ochtezeele

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005811
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Cassel
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école, mairie
Appellation : RPI 7
Destinations successives : école primaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2025, B, 542

Historique

L'existence d'une première école à Ochteezele [\[IA59005993\]](#) est attestée dans les archives dès 1837 (AD Nord, 2 O 444/23). Si son emplacement précis n'est pas connu, un plan dressé en 1907 la situe à proximité directe de l'actuel bâtiment scolaire.

En 1907, face à l'état de vétusté du bâtiment, la commune décide de construire une nouvelle école. L'architecte Georges Van den Broeck, basé à Bergues, est chargé du projet. Les documents conservés aux Archives départementales du Nord (2 O 444/26) précisent les motivations de cette décision : la classe des garçons, trop exiguë, se situe en contrebas du sol extérieur, ce qui entraîne une forte humidité. Rehausser le niveau intérieur nécessiterait la démolition de la toiture. Par ailleurs, le logement de l'instituteur est jugé délabré, avec une hauteur de plafond de seulement 2,40 m, rendant toute réparation structurelle inefficace. Il est donc décidé de construire une nouvelle école sur le terrain voisin.

L'architecte réalise en mai 1907 deux plans pour ce projet. Le premier, intitulé *Plan d'ensemble*, localise l'ancienne école [\[IA59005993\]](#), la cour, les jardins et l'emplacement du nouvel édifice. Le second est un plan architectural détaillé portant le titre *Département du Nord – Arrondissement d'Hazebrouck – Commune d'Ochtezeele – Construction d'une école*, à l'échelle 0,01. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment combinant une salle de classe et un logement pour l'instituteur.

Le bâtiment, en brique, présente une façade symétrique percée de baies cintrées régulières et surmontée de lucarnes. Deux accès distincts sont aménagés : la salle de classe est accessible par une porte située à gauche, protégée par un auvent servant de préau, tandis que l'entrée du logement est centrée sur la façade. Les ouvertures sont traitées avec des arcs surbaissés en brique et des appuis saillants.

Le rez-de-chaussée révèle une organisation fonctionnelle typique des écoles rurales de l'époque. La salle de classe, à gauche, est une pièce unique, meublée d'une estrade avec bureau pour l'instituteur, de bancs et de tables pour les élèves. Le logement, à droite, comprend une cuisine, une salle à manger, un salon et un vestibule d'entrée. L'étage, accessible par un escalier intérieur, abrite trois chambres et un grenier aménagé au-dessus de la salle de classe. Le sous-sol intègre une cave, un terre-plein et une citerne de récupération des eaux de pluie.

Les coupes transversales et longitudinales du plan révèlent des hauteurs sous plafond variant entre 3,50 m et 4 m, ainsi que la structure de la charpente et l'organisation verticale du bâtiment. L'ensemble est conçu selon les prescriptions des lois Guizot (1833) et Ferry (1881), qui imposent la création d'écoles primaires dans chaque commune.

Une affiche d'adjudication intitulée *Construction d'une école mixte et logement pour l'instituteur*, datée de 1907, est également conservée aux AD. L'entrepreneur Vaesken, de Zuytpeene, est désigné adjudicataire. Le décompte général mentionne l'emploi de matériaux de qualité et des aménagements spécifiques : trois âtres de cheminée, cinq foyers, des carreaux de Beauvais (rouge et blanc ou noir et blanc), des seuils et marches en pierre de Marquise, des tuiles mécaniques de Leforest (premier choix), de l'ardoise d'Angers, du zinc, ainsi que des équipements pédagogiques comme une ardoise murale, une bibliothèque, un bureau d'instituteur et une estrade en sapin. On note aussi l'usage de pierre de Soignies.

Les travaux sont réceptionnés en 1911. Une carte postale datée de 1918 (ill.) montre que le bâtiment construit est en parfaite concordance avec le plan de 1907, preuve de la fidélité d'exécution du projet.

Dans les années 1990, l'usage de l'école évolue. Le logement de l'instituteur est déjà utilisé depuis une date indéterminée comme mairie. En 1990–1991, le maire propose un projet de réaménagement complet : transformation de l'ancien logement en salle polyvalente, rénovation de la classe et extension sur le jardin. Le bureau du maire et celui de la secrétaire sont déplacés à l'arrière de l'école, ce qui nécessite d'importantes transformations intérieures et des modifications de maçonnerie. Les plans sont dressés par l'architecte Louchart, basé à La Madeleine (*Voix du Nord* du 11 novembre 1990 et du 10 mars 1991). Un auvent contemporain est alors installé au-dessus de l'entrée de la mairie.

En 2025, la mairie occupe toujours l'ancien logement de l'instituteur, tandis que l'école primaire fonctionne encore dans le bâtiment d'origine. Elle est aujourd'hui intégrée au RPI 7 (Regroupement Pédagogique Intercommunal), en collaboration avec les communes voisines de Noordpeene et Buysseure, garantissant la continuité de l'enseignement public en milieu rural.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 20e siècle ()

Dates : 1911 (daté par source), 1991 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Van den Broeck (architecte, attribution par travaux historiques)

Description

La façade principale, orientée vers la rue, se déploie en six travées visibles, réparties symétriquement autour d'un corps central légèrement saillant. Ce dernier abrite aujourd'hui l'entrée principale, signalée par une avancée moderne à toiture arquée en verre et structure métallique. Cette marquise contemporaine, adossée à une galerie à deux colonnes cylindriques, dissocie clairement l'accès partagé de la mairie et de l'école.

Les travées sont rythmées par une alternance de baies régulières en arc surbaissé, soulignées par des appuis saillants en brique. Ce rythme classique est renforcé par un traitement différencié des niveaux : un bandeau horizontal de briques blanches marque la séparation entre rez-de-chaussée et l'étage. Les chaînages d'angle et les encadrements de baies sont en brique légèrement saillante ou plus claire. Les baies de l'école sont encadrées par des éléments verticaux en brique apparente formant des pilastres engagés, qui rythment régulièrement la façade. Elles sont composées de briques rouges et ponctuées de deux larmiers en béton.

Le rez-de-chaussée accueille de larges fenêtres à menuiserie contemporaine, souvent protégées par des volets roulants blancs. Les baies conservent néanmoins leur gabarit d'origine.

À l'étage, les ouvertures plus petites sont surmontées de linteaux plats soulignés d'un motif en brique crénelée. Sur la partie gauche du bâtiment, le toit est percé de trois lucarnes en bâtière dont deux sont circulaires à *oculus* mouluré, tandis que celle du centre adopte un fronton triangulaire, accentuant la symétrie du volume. Ces lucarnes sont intégrées à une toiture à croupes brisées (à la Mansart), entièrement couverte de tuiles plates rouges.

La partie droite du bâtiment, aujourd'hui occupée par la mairie, est couverte d'une toiture à deux pans asymétriques en tuile mécanique rouge, dans la continuité formelle du volume central. Les pignons latéraux sont traités en saillie de la toiture selon une disposition en *wambergue*. Une souche de cheminée somme l'un des pignons.

À l'avant, la cour est délimitée par un mur bas en brique rouge surmonté d'un portail métallique peint en rouge foncé. Sur le côté, le préau conserve sa toiture à un seul pan, reposant sur un mur maçonné d'un côté et sur deux poteaux en bois côté cour. Un aménagement fermé, intégrant une porte et une fenêtre, a été installé sous ce préau, transformant partiellement cet espace couvert en volume fonctionnel clos.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon découvert ; toit à longs pans brisés, pignon découvert

Typologies et état de conservation

Typologies : *wambergue* ou pignon flamand

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série O ; 2 O 444 : 444/1-66. **Affaires communales - Ochteezele.**
2O444/26
AD Nord : 2 O 444 (1 à 66)

Périodiques

- *La Voix du Nord.*
VDN 11/11/1990 et VDN 10/03/1991

Annexe 1

Regroupement Pédagogique Intercommunal n°7 (RPI 7)

Le RPI 7 de l'école d'Ochteezele fait référence à un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), une structure mise en place pour mutualiser les moyens entre plusieurs petites communes rurales afin de maintenir une offre scolaire de proximité. Le numéro 7 est une désignation administrative utilisée au sein de la circonscription de l'Éducation nationale de Bailleul ou de Cassel (selon les périmètres actuels) pour identifier ce regroupement particulier.

Modalités :

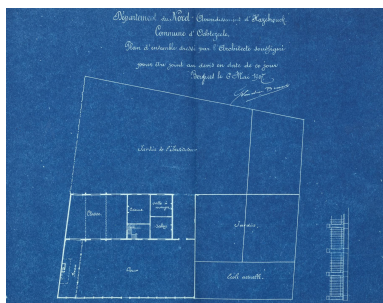
- L'école d'Ochteezele fait partie d'un RPI à plusieurs communes dont Noordpeene et Buysscheure, selon les années et les ajustements administratifs.
- Chaque école du RPI peut accueillir certaines classes spécifiques (maternelle, CP, CE1, etc.), selon la répartition décidée en concertation avec les municipalités et l'inspection académique.
- Les élèves sont parfois amenés à changer d'école au fil de leur scolarité élémentaire, tout en restant au sein du même RPI. Des transports scolaires sont souvent organisés pour assurer les déplacements intercommunaux.

Objectifs du RPI

- Maintenir des écoles ouvertes dans des villages peu peuplés, en évitant les fermetures définitives.
- Permettre une répartition équilibrée des effectifs et une meilleure organisation pédagogique.
- Favoriser la coopération intercommunale dans la gestion des bâtiments scolaires, du personnel municipal, et des activités périscolaires.

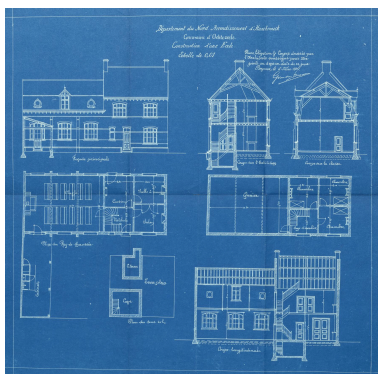
Ainsi, l'école d'Ochteezele, dans le cadre du RPI 7, fonctionne en réseau avec d'autres communes partenaires, garantissant ainsi la continuité du service public d'éducation dans ce secteur rural des Flandres.

Illustrations



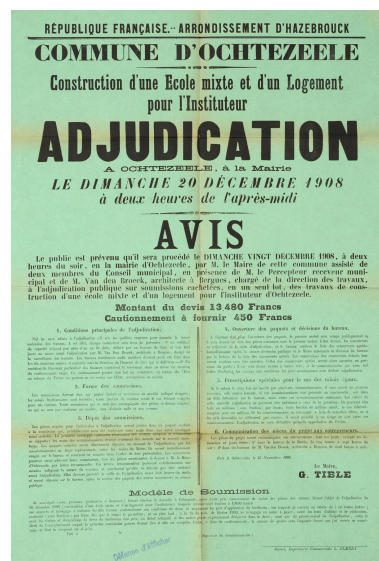
Plan d'ensemble - école d'Ochteezele.

Architecte : Van de Broeck. 6 mai 1907 (AD Nord 2 O 444/26).
Repro. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20255900046NUCAB

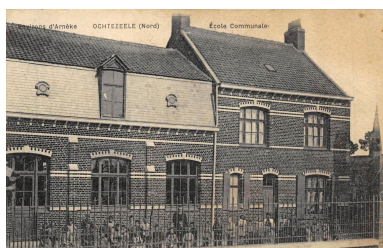


Plan, élévations et coupes - école d'Ochteezele. Architecte : Van de Broeck. 6 mai 1907 (AD Nord 2 O 444/26).

Repro. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20255900045NUCAB



Affiche d'adjudication pour la construction d'une école mixte et d'un logement pour l'instituteur. Ochteezele. 20 décembre 1908 (AD Nord 2 O 444/26).
Repro. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20255900047NUCAB



École communale - Ochteezele, carte postale, 1918 (coll. part.).
Repro. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20255900111NUCAB



Façades sur cour de la mairie et de l'école d'Ochteezele.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20245902505NUCA



Contexte général d'implantation de l'ensemble mairie-école.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20245902503NUCA



Façades et cour, portail d'entrée, le préau en arrière plan.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20245902504NUCA

Dossiers liés

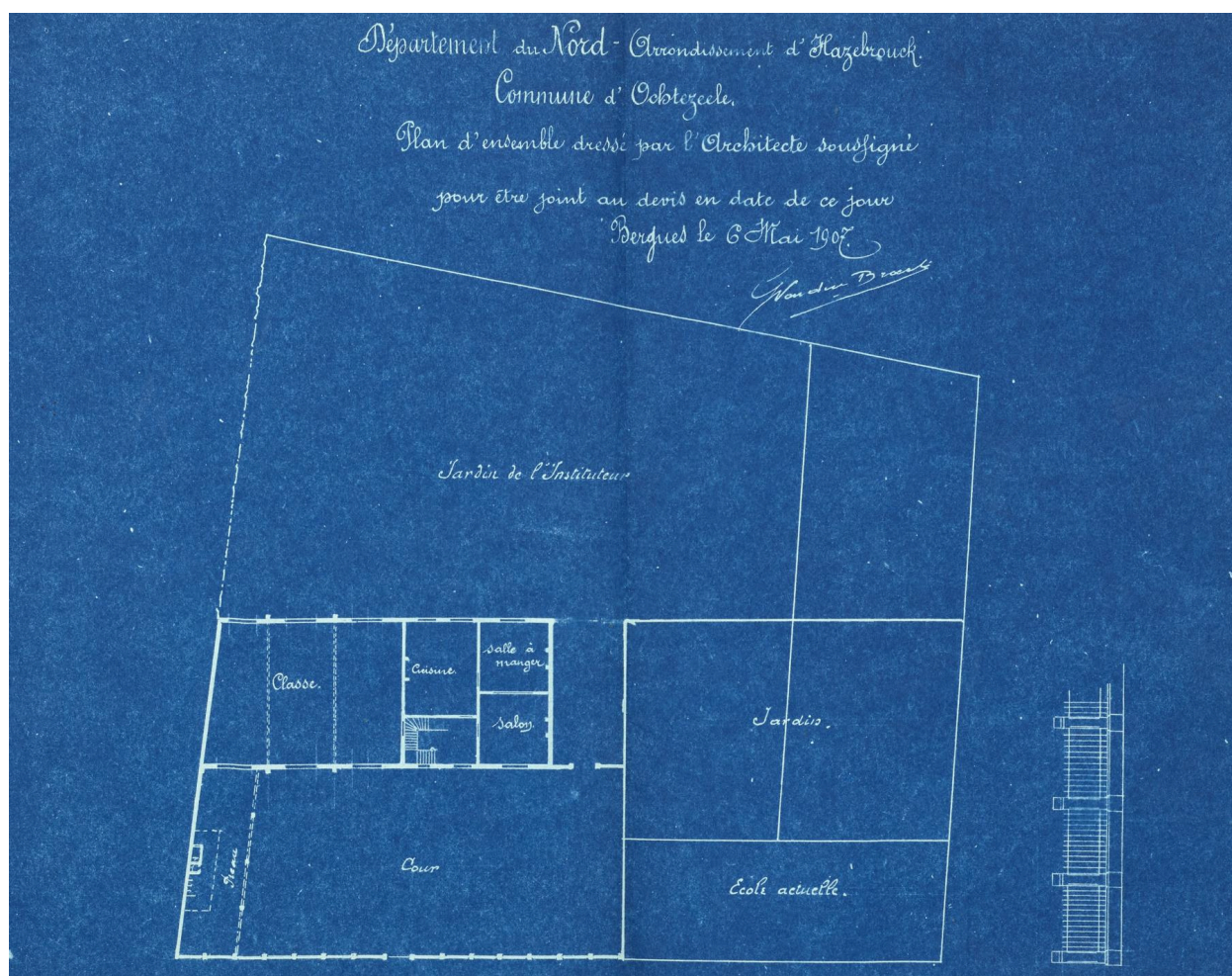
Dossiers de synthèse :

Le canton de Cassel : le territoire de la commune d'Ochteezele (IA59005730) Hauts-de-France, Nord, Ochteezele

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Nicolas Tachet

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Plan d'ensemble - école d'Ochtezeele. Architecte : Van de Broeck. 6 mai 1907 (AD Nord 2 O 444/26).

Référence du document reproduit :

- AD Nord. Série O ; 2 O 444 : 444/1-66. **Affaires communales - Ochtezeele.**
AD Nord : 2 O 444 (1 à 66)

IVR32_20255900046NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

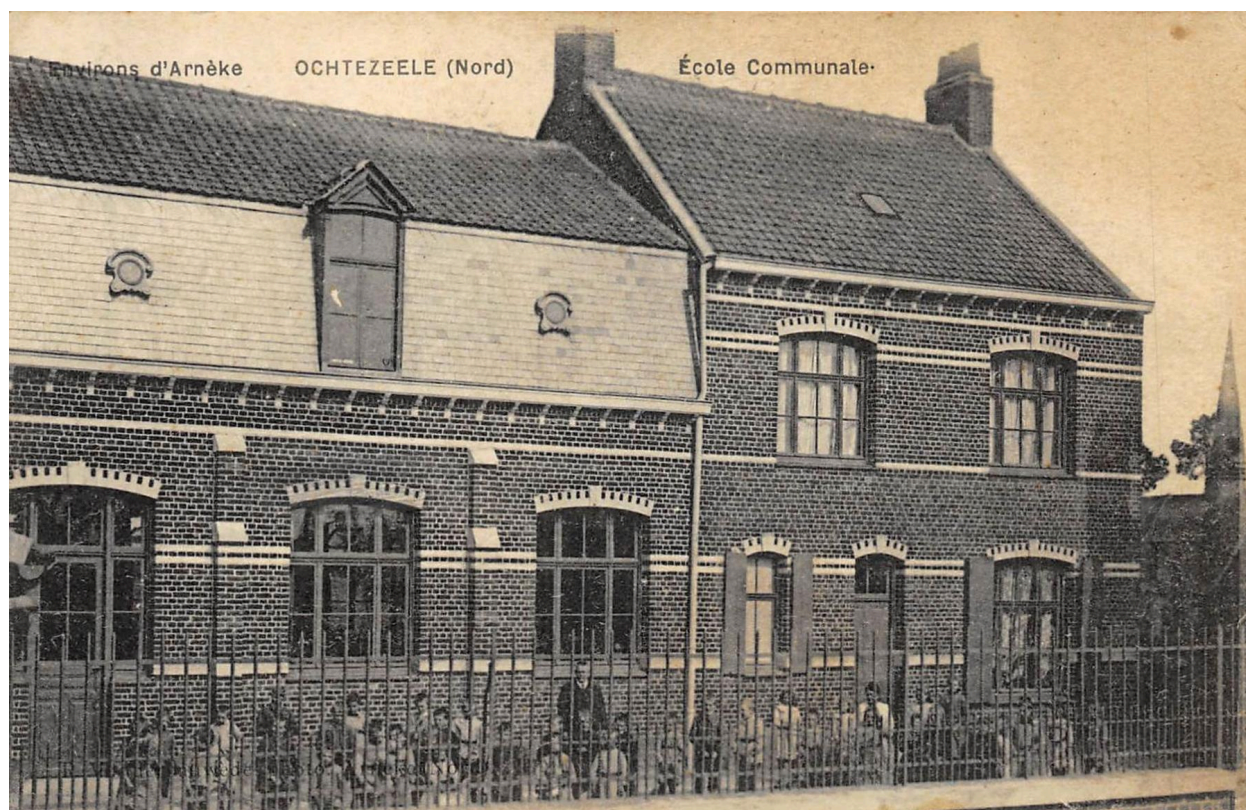


Référence du document reproduit :

- IVR32_20255900047NUCAB

Date de prise de vue : 2023

t 2025



École communale - Ochtezeele, carte postale, 1918 (coll. part.).

IVR32_20255900111NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales ; (c) Collection particulière. Droits réservés

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façades sur cour de la mairie et de l'école d'Ochtezeele.

IVR32_20245902505NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Contexte général d'implantation de l'ensemble mairie-école.

IVR32_20245902503NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façades et cour, portail d'entrée, le préau en arrière plan.

IVR32_20245902504NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation